

## **Communiqué de presse**

**Assemblée Générale des Conseils des Elèves  
Jeudi 10 mars 2022 à 9h00 à L'Assemblée de Polynésie française**

Madame la Ministre de l'éducation et de la modernisation de l'administration, réunira jeudi 10 mars 2022 à 9h00, 35 élèves des établissements scolaires du second degré à l'Assemblée de Polynésie française dans le cadre de l'Assemblée générale des conseils des élèves.

Cette instance très importante matérialise l'initiation des élèves à la démocratie et à son fonctionnement dans le cadre de leur parcours d'éducation à la citoyenneté.

Le Président de l'Assemblée générale : Felix LENOEL du lycée Taiarapu Nui et sa Vice-présidente : Rachel GARCIA GONGORA seront présents pour l'occasion. Madame Minarii GALENON, Présidente de la commission éducation de l'Assemblée de Polynésie française participera également à cette réunion.

Les présidents des conseils des élèves de chaque établissement du second degré sont réunis en assemblée générale par le ministre en charge de l'éducation au moins une fois par an. Cette assemblée générale a un caractère consultatif.

Chaque assemblée générale se déroule en deux temps :

- dans une première partie, elle est présidée, par le président élève ou à défaut le vice-président, et retient les points à traiter avec le ministre en charge de l'éducation ;
- dans une deuxième partie, elle dialogue avec le ministre en charge de l'éducation qui en assure la présidence. Outre les points proposés par les délégués élèves, le ministre en charge de l'éducation inscrit à l'ordre du jour toute question à sa convenance.

Cette réunion sera l'occasion pour les élèves de s'exprimer et de débattre sur un thème défini en amont. En cette période, plus que jamais, il est essentiel que les élèves contribuent activement à la réflexion menée pour continuer à améliorer le cadre de leur scolarité et bâtir leur réussite.

La matinée s'achèvera par un cocktail offert par monsieur le Président du gouvernement de la Polynésie française et par une visite des lieux.